

INSECURITE URBAINE A COCODY, UNE MANIFESTATION DE LA CRISE URBAINE DANS LA COMMUNE HUPPEE D'ABIDJAN

Kadjo Simplicie Antonio KOUAME

Docteur en Géographie

Unité de Recherche et d'Expertise Numérique

Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire),

kadjo22.kouame@uvci.edu.ci

Vlangny Jean-Baptiste GOULIA

Docteur en Géographie,

Laboratoire de Recherches Espace, Système et Prospective,

Université Péléforo Gon Coulibaly de Korbogo (Côte d'Ivoire),

jibgoulia@yahoo.fr

Yepié Elysée Privat DEPON

Doctorant en Géographie,

Laboratoire de Recherches Espace, Système et Prospective,

Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan (Côte d'Ivoire),

deponlysee93@gmail.com

Résumé

Initialement circonscrite dans les « communes pauvres » et fortement délinquantes d'Abidjan, l'insécurité a gagné Cocody, la commune résidentielle des nantis avec la multiplication des poches d'insécurité. Cette crise sécuritaire à Cocody, révélatrice de la crise urbaine ivoirienne, est une manifestation de l'échec des politiques urbaines de l'Etat-bâtitteur. Cet article a analysé les dimensions formelle et spatiale de l'insécurité urbaine à Cocody, et les réponses des populations pour la contrer. Pour y parvenir, la documentation, les entretiens, l'inventaire et le questionnaire ont été utilisés. Il ressort que l'insécurité sous toutes ses formes est présente partout à Cocody. Toutefois, les zones crimino-gènes les plus denses se localisent dans les quartiers précaires et les villages communaux. La construction de hautes clôtures, surmontées parfois de barbelés électrifiés, le recours à la vidéo surveillance et aux sociétés de sécurité privées constituent les mesures de protection des ménages contre l'insécurité.

Mots-clés : *Cocody, Crise urbaine, Insécurité urbaine, Politique urbaine, Zone crimino-gène*

Abstract

Initially confined to the 'poor communes' of Abidjan, where crime was rife, insecurity has spread to Cocody, the residential commune of the affluent, with the proliferation of pockets of insecurity. This security crisis in Cocody, which is indicative of the urban crisis in Côte d'Ivoire, is a manifestation of the failure

of the urban policies of the construction state. This article analyses the formal and spatial dimensions of urban insecurity in Cocody, and the responses of the population to counter it. To achieve this, documentation, interviews, an inventory and a questionnaire were used.

It emerged that insecurity in all its forms is present everywhere in Cocody. However, the densest crime-prone areas are located in precarious neighbourhoods and communal villages. The construction of high fences, sometimes topped by electrified barbed wire, and the use of video surveillance and private security companies are measures taken by households to protect themselves from insecurity. crime-prone areas.

Keywords: Cocody, Urban crisis, Urban insecurity, Urban policy, Criminogenic zone

Introduction

Dans les années 1980, tandis que les communes populaires et peuplées d'Adjamé, d'Abobo et de Yopougon constituaient les foyers de l'insécurité à Abidjan, la chic commune de Cocody était réputée pour sa quiétude. A cette période, la crise économique qui frappe le pays (Kouamé, 2019 : 11) touchait durablement les premières communes citées. L'échec des politiques d'ajustements structurelles à la fin de 1988 participe, en 1989 à un accroissement sensible de la violence urbaine, notamment à Abidjan. De 1989 à 1994, la criminalité violente dans cette métropole atteint son pic (Koudou et al., 2016 : 40140). Les actes de violence notamment les vols, homicides, coups et blessures volontaires, violences avec armes à feu et viols ont connu une évolution remarquable (Koudou et al., 2016 :40140).

La fin des années 90, marquée par le coup d'état de 1999 et le début des années 2000, caractérisé par la crise post-électorale et la crise politico-militaire font apparaître de nouvelles formes de violence qui ont accompagné la transformation de la société ivoirienne (CRDI, 2017 : 1). Ces différentes crises et l'urbanisation galopante ont provoqué l'apparition et la diffusion des comportements déviants ou délinquants (Gogbé, 2007 : 44) et ont fait glisser l'insécurité urbaine à Cocody. Cette commune, naguère réputée pour sa sécurité fait face désormais à des formes et poches d'insécurité qui mettent à mal son prestige. Comment se manifeste l'insécurité à Cocody, la commune la plus huppée d'Abidjan ?

Quelles sont les réponses des populations face à l'insécurité ?

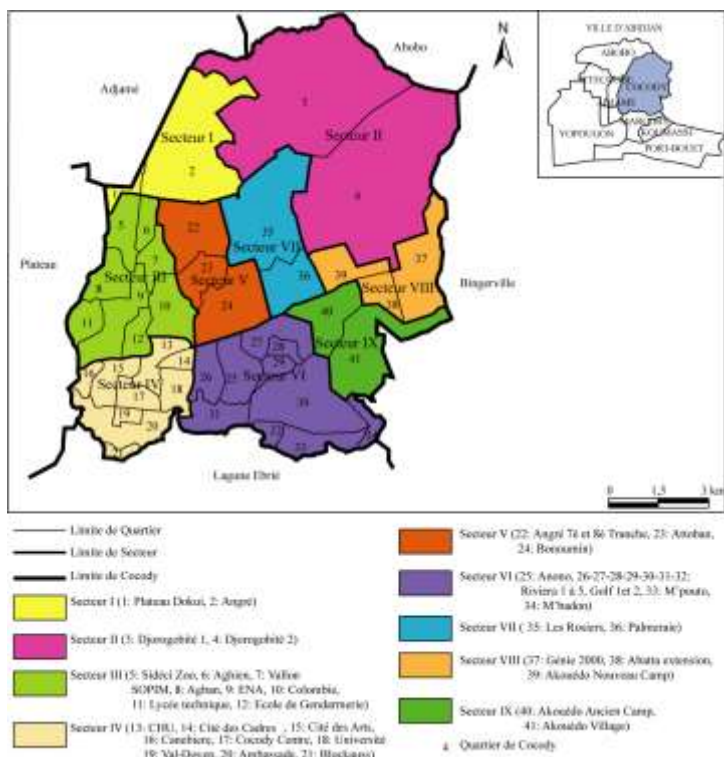
Méthodologie

Le terrain d'étude est la commune de Cocody, un secteur clé d'Abidjan en raison de sa population dense (troisième commune d'Abidjan avec 692.583 habitants) et de son vaste territoire (deuxième commune avec 132 Km²). Cocody est située à l'Est d'Abidjan. Elle est la commune résidentielle d'Abidjan où la politique urbaine du pays a accompli ses plus belles œuvres. Sa situation socio-économique unique, en tant que quartier résidentiel abritant de nombreuses représentations diplomatiques et résidences de diplomates, la résidence du chef de l'Etat et celles de nombreux cadres supérieurs d'une part ; d'autre part, l'antinomie entre zone d'opulence qui rime avec tranquillité-sécurité et récurrence des actes criminels dans cette commune de riches interpelle et en fait un lieu propice à une étude sur les dynamiques de sécurité. Cette recherche vise à connaître les formes et les zones de criminalité dans cette commune, ainsi que les réponses des résidents face à l'insécurité.

Pour y parvenir, la méthodologie s'est basée sur quatre techniques complémentaires de collecte d'informations : la documentation, l'entretien, l'inventaire et le questionnaire. La documentation a consisté à un examen de rapports officiels et de données statistiques issues des quatre (4) commissariats de police et des sociétés de sécurité privée basés dans cette commune. Ces documents offrent une vue d'ensemble sur les zones à risque, les types de criminalité et les indices d'insécurité. Les entretiens ont été menés auprès des quatre (4) commissaires de police et du chef du service technique de la mairie de Cocody. Ces entretiens ont permis de recueillir des informations qualitatives sur la répartition spatiale des commissariats, l'échelle des zones criminogènes, les formes et l'indice d'insécurité à Cocody. L'observation de terrain a porté sur l'évaluation directe des quartiers de Cocody, notamment a identifié les zones criminogènes potentielles et la localisation des commissariats de police. L'accent a également été mis sur les dispositifs de sécurité visibles tels que la présence de vigiles, la hauteur des clôtures, et l'usage de caméras de surveillance. Le questionnaire a été administré à 270 chefs de ménage résidant dans la commune de Cocody. Pour une bonne analyse comparative, nous avons regroupé les quartiers de Cocody en neuf secteurs en fonction de leur proximité et leur localisation (Figure 1). Dans chaque secteur, 30 chefs de ménage ont été tirés au hasard

indépendamment de la surface secteur, du nombre de ménage et du sexe du chef de ménage. La répartition des quartiers en neuf secteurs permet une analyse comparative et offre des données diversifiées sur les types et les zones de criminalité. Elle a permis de recueillir les expériences et perceptions des résidents sur les formes d'insécurité vécues et leurs réactions face aux menaces.

Figure 1 : Localisation de la commune de Cocody et structuration en secteurs



Source : OMS, 2020

Conception et réalisation : Les Auteurs, 2023

Les résultats ci-après exposés, rendent ainsi compte des formes d'expression de l'insécurité (1), des zones criminogènes (2) à Cocody et

des réponses des populations (3) à cette gangrène socio-spatiale.

Résultats

1. Les formes d'insécurité

Les statistiques policières identifient quatre formes d'insécurité : les atteintes à l'intégrité physique (F1), les atteintes aux biens (F2), les escroqueries-infractions économiques et financières (F3) et les infractions relevées par l'activité des services (F4). Seules les trois premières ont été enregistrées pendant cette étude.

1.1. Analyse macroscopique des formes de l'insécurité à Cocody

Le tableau 1 renseigne sur les formes d'insécurité subies ou vécues selon le secteur à Cocody.

Tableau 1 : Distribution des formes de l'insécurité urbaine à Cocody

Formes		S I	S II	S III	S IV	S V	S VI	S VII	S VIII	S IX	Total
F1	Nbre	10	8	20	18	22	7	10	5	8	108
	%	33,33	26,67	66,67	60,00	73,33	23,33	33,33	16,67	26,67	40,00
F2	Nbre	14	14	7	4	4	4	13	15	17	92
	%	46,67	46,67	23,33	13,33	13,33	13,33	43,33	50,00	56,67	34,07
F3	Nbre	6	18	3	8	4	19	7	10	5	70
	%	20,00	60,00	10,00	26,67	13,33	63,33	23,33	33,33	16,67	25,93
Total		30	30	30	30	30	30	30	30	30	270

Source : Nos enquêtes (2023)

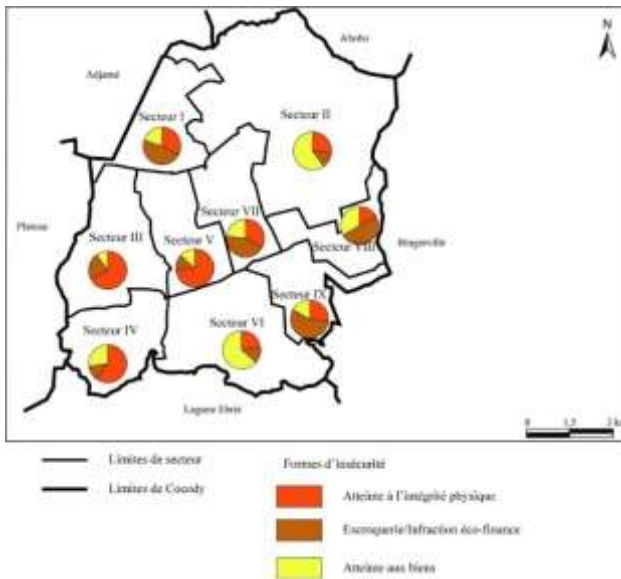
S : Secteur ; F1 : Atteinte à l'intégrité physique ; F2 : Atteinte aux biens ; F3 Escroquerie/Infractions éco-finance.

Selon le tableau 1, les atteintes à l'intégrité physique (F1), avec 40,00% des cas observés, représentent la forme la plus manifeste de l'insécurité à Cocody. Elles sont suivies par les atteintes aux biens (F2) avec 34,07% et du couple escroqueries-infractions économiques et financières (F3) pour 25,93%. Ces formes d'insécurité se développent différemment dans

chaque secteur (Kouadio, 2023 : 96) (Figure 2) ; elles ne paraissent épargner aucun des beaux quartiers jusque-là si paisibles (Haeringer, 1987 : 187).

Les atteintes à l'intégrité physique sont plus perpétrées dans les secteurs III (Aghien, Vallon Sopim, Colombie), IV (Bas-fond de Cocody Danga) et V (Attoban, notamment au quartier précaire dénommé Gobelet) ; le nombre de cas atteignant un maximum de 22 (73,33%) au secteur V. Par contre, les atteintes aux biens sont accentuées dans les secteurs I (Angré et Plateau Dokui), VII (Les Rosiers et Palmeraies), VIII (Génie 2000, Akouédo Nouveau) et IX. Le secteur IX (Akouédo village), avec 17 cas (56,67%), enregistre le plus grand nombre de cas (Kouadio, 2023 : 103). En revanche, les escroqueries-infractions économiques et financières se densifient dans les secteurs II (Djorobité) et VI (Rivière Golf, Anono) avec des proportions très proches de 18 et 19 cas représentant 60,00% et 63,33% respectivement.

Figure 2 : Formes d'insécurité à Cocody



Source : OMS, 2020

Conception et réalisation : Les Auteurs, 2023

1.2. Les composantes des formes de l'insécurité à Cocody

Le tableau 2 renseigne sur les variantes des formes de l'insécurité à Cocody.

Tableau 2 : Composantes des formes de l'insécurité à Cocody

Formes d'insécurité et ses composantes	Nbre ménages	Taux interne (%)	Taux global (%)
Atteintes à l'intégrité physique	108	100,00	40,00
Violences physiques non crapuleuses	95	87,96	35,19
Violences physique crapuleuses	8	7,41	2,96
Violence sexuelle	5	4,63	1,85
Atteintes aux biens	92	100	34,07
Vols à main armée	4	5,43	1,85
Vols avec effraction	42	45,65	15,56
Vols liés à l'automobile et aux deux roues	24	26,09	8,89
Vols simples	18	19,57	6,67
Destruction et dégradation de biens	4	3,26	1,11
Escroqueries-infractions économiques et financières	70	100	25,93
Délinquances astucieuses	66	94,29	24,44
Infractions économiques et financières	4	5,71	1,48
Total	270	100	100

Source : Nos enquêtes (2023)

1.2.1. Les atteintes à l'intégrité physique

Les atteintes à l'intégrité physique sont composées des violences physiques non crapuleuses (87,96%), des violences physiques crapuleuses (7,41%) et des violences sexuelles (4,63%) telles que montrées par Kouadio (2023 : 195) (Tableau 2). Les composantes extrêmes de criminalité (parricides, meurtres d'enfants, viols collectifs) marquent les limites du contrôle social (Haeringer, 1987 : 181).

1.2.2. Les atteintes aux biens

Les vols avec effraction (45,65%), les vols liés à l'automobile et aux engins à deux roues (26,09%), les vols simples (19,57%), les vols à main armée (5,43%) et les destructions et dégradation de biens (3,26%) sont, par ordre décroissant, les types de crimes relatifs aux atteintes aux biens

(Tableau 2). Marie (1997 :416) note à cet effet que le développement d'un banditisme de plus en plus violent (attaques à main armée, holdup, attaques de villas et de cours communes, arrachages de véhicules, et trafics de drogues de plus en plus dures) est observé à Abidjan dès 1983 ; les ivoiriens étant de plus en plus exposés à des viols, à des attaques et à des actes de violence contre des personnes (Konadjé, 2012 :4).

1.2.3. Les escroqueries-infractions économiques et financières

Les infractions économiques et financières (5,71%) et les délinquances astucieuses (94,29%) représentent, par ordre de croissance, les constituants du volet « Escroqueries-infractions économiques et financières » (Tableau 2). L'on se rend compte que les populations sont de plus en plus exposées à l'insécurité sur toute l'étendue du territoire quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle (Konadjé, 2012 :2).

Au vue des différentes composantes des trois formes d'insécurité, il ressort que les populations de Cocody sont plus victimes des violences physiques non crapuleuses (35,19%), des vols avec effraction (24,44%) et des délinquances astucieuses (15,56%).

2. Les poches d'insécurité à Cocody

L'insécurité affecte tout l'espace communal de Cocody mais à des degrés différents. La répartition spatiale de l'insécurité (Garoscio, 2006 : 43), selon l'indice de sécurité (statistiques policières), permet de dégager trois classes : les zones à haut risque (niveau d'insécurité supérieur à 25%), les zones de moyen risque (niveau d'insécurité compris entre 10 et 25%) et les zones à faible risque (niveau d'insécurité inférieur à 10%).

2-1- Les zones à haut risque

Les poches à fort niveau d'insécurité à Cocody se localisent dans trois quartiers précaires : Colombie aux 2 Plateaux (Secteur III), Bas-fond Danga (Secteur IV) et Gobelet à Attoban (Secteur V) (Figure 3). A Colombie, par exemple, les services de police ont enregistré 675 infractions au titre de l'année 2019, représentant 29,00% des infractions. Ces chiffres font de Colombie, selon les responsables de police, la zone la plus criminogène de Cocody (Kouadio, 2023 : 197).

Les informations de police sont conformes avec notre enquête ménage, car selon le tableau 1, 66,67%, 60,00% et 73,33% des ménages sont victimes de l'insécurité par atteintes à l'intégrité physique respectivement dans les secteurs III, IV et V car la profondeur des quartiers échappe aux contrôles policiers (Haeringer, 1987 :180).

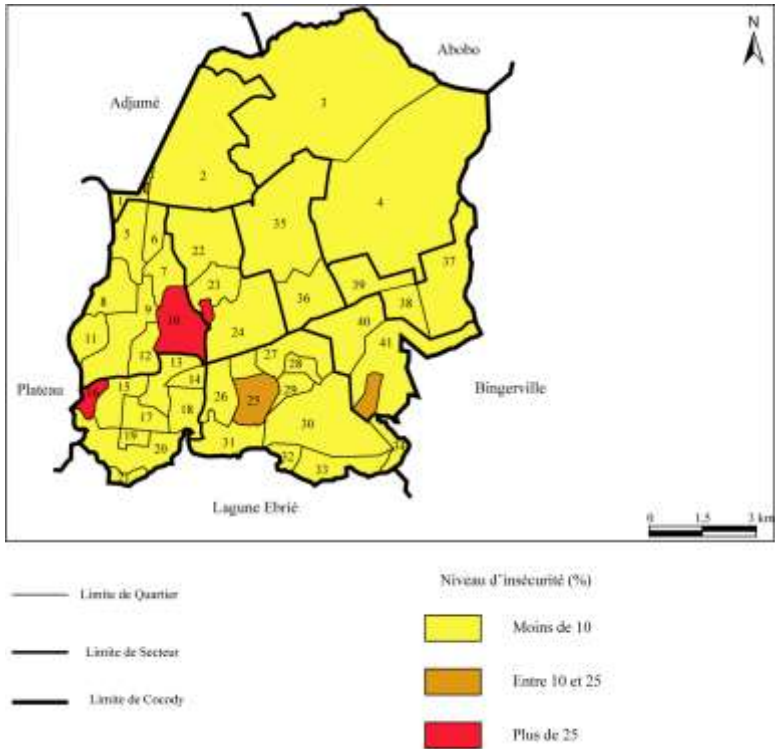
2-2- Les zones à moyen risque

Trois secteurs concentrent des zones à moyen risque. Le bas-fond qui relie Angré au Plateau Dokui (Secteur I), les villages communaux d'Anono (Secteur VI) et d'Akouédo (Secteur IX) (Figure 3). Selon les sources policières, 242 infractions soit 10,39% et 360 soit 15,47% ont été recensés en 2019, respectivement à Anono et à Akouédo (Kouadio, 2023 : 172).

2-3- Les zones à faible risque

Les secteurs II, VII et VIII et les zones en dehors des poches identifiées dans les secteurs I, III, IV, V, VI et IX sont des foyers à faible niveau d'insécurité. Les sources policières ont relevé pour l'année 2019, par exemple, 169 infractions à Bonoumin (soit 7,27%), 154 à la Riviera Palmeraie (soit 6,61%), 128 à la Riviera 2 (soit 5,50%), 123 à Attoban (soit 5,28%) et 88 à la Riviera Golf (soit 3,78%) (Cf. Figure 3).

Figure 3. : Répartition des zones criminogènes à Cocody



Source : OMS, 2020

Conception et réalisation : Les Auteurs, 2023

Face aux évolutions conjuguées d'une délinquance plus mobile, de territoires plus difficiles à surveiller et des modes de vie moins homogènes (Lefèvre, 2014 : 11), des mesures locales de sécurité et de prévention de la délinquance sont initiées par les populations.

3. Stratégies des populations de Cocody face à l'insécurité

Pour lutter contre l'insécurité qui menace leur quiétude, les populations de Cocody ont adopté trois grandes stratégies : la construction de hautes clôtures, l'utilisation de la vidéo-surveillance et le recours aux sociétés privées de sécurité.

3.1. La fortification des résidences par de hautes clôtures

Considérant la clôture comme la première barrière de sécurité, 85,40% des ménages en ont fait une condition existentielle dans la construction ou la location de leur logement. Pour eux, « *Protéger sa maison par une clôture, c'est d'abord empêcher toute personne qui n'est pas autorisée à y pénétrer ou à voir son contenu. La clôture limite les intentions d'actes délictueux, les vols et les cambriolages notamment, et constitue un premier rideau de sécurité.* ».

Parmi les ménages dont la maison dispose d'une clôture, l'enquête a révélé que 65,90% ont plus de 2 mètres contre 19,50 % qui en ont moins. Aussi, 55,60 % des habitations entourées de clôtures sont-elles surmontées de barbelés, souvent électrifiés, pour empêcher que la clôture ne soit escaladée (Cf. photo 1). L'éclosion de ces modes d'habiter déployés est une réponse à l'insécurité grandissante (Djeguema, 2006 :9).

Photo 1 : Villa munie d'une clôture surmontée des barbelés électrifiés à la Riviera III (Secteur VI)



Prise de vue : Les Auteurs, 2023

3.2. La forte ruée des ménages vers la vidéo-surveillance

A Cocody, 62,00% des habitations sont équipées de caméras (vidéo-surveillance). Pour ces ménages, ce système a pour but de prévenir et réduire la criminalité, notamment les cambriolages, les agressions et les vols ; d'identifier toute personne qui circule près de leur les habitations ou qui a des comportements suspects. Il permet, selon (Heurtel, 2010 : 18), de lutter contre la délinquance.

3.3. Le recours aux sociétés privées de sécurité

Le recours aux sociétés privées de gardiennage pour la protection des populations est visible à Cocody. Ce phénomène fait suite à la crise de l'Etat-bâtitseur (Kouamé, 2019 : 21) d'assurer la sécurité maximale de sa population. Cette incapacité de l'Etat, caractérisée par l'insuffisance de commissariats de police ((Motcho, 2004 :199), est à l'origine du foisonnement de l'implantation de ces sociétés sur l'espace communal de Cocody.

L'enquête a dénombré 119 sociétés privées de sécurité (BIPUN Sécurité, Puissance 6, Action Assistance, etc.) et six commissariats de police à Cocody. Les sociétés de gardiennage privées sont fortement présentes dans les secteurs I, III, V et VII. Quant aux commissariats de police, ils sont implantés dans six secteurs (I, III, IV, V, VI et VII). Ils se rencontrent au Nord, au Centre à l'Ouest de la commune, généralement dans les secteurs où sont densifiées les sociétés de gardiennage. En revanche, ils sont absents à l'Est de la commune.

Les sociétés privées de sécurité pallient aux insuffisances des services de la sécurité publique dans la lutte contre l'insécurité car leurs agents assurent la sécurité des personnes et de leurs biens (Gnammon Adiko, 2020 : 199). A ces mesures de protection, s'ajoutent l'utilisation des portes avec serrures électroniques et des chiens par les ménages (Photo 1). Haeringer (1987 : 180) affirme que la vigilance collective, dans un tissu urbain dense, assure la meilleure protection de biens chèrement acquis.

Discussions

1- Les atteintes à l'intégrité physique et aux biens, les formes les plus manifestes de l'insécurité

Les atteintes à l'intégrité physique (violences physiques et violence sexuelle), les atteintes aux biens et le couple escroqueries-infractions économiques et financières (délinquances astucieuses) sont les formes d'insécurité les plus manifestes dans la commune de Cocody, avec une forte propension de la première.

Garoscio (2006 : 42) tout en reconnaissant l'existence de ces trois formes d'insécurité, répartit les délits en trois « blocs » et les classe de la manière suivante : les délits très graves (agression, viol, violence raciste), les délits moyennement graves (cambriolage, vandalisme, vol à l'arraché) et les délits peu graves (vol de voiture, vol dans la voiture). Garoscio (2006 : 42) donne une idée du volume des sujets, victimes d'insécurité : « Sur un total de 184 personnes interrogées, 40 sujets se déclarent victimes de délits jugés peu graves, 54 de délits jugés moyennement graves et 90 de délits très graves. », corroborant ainsi les résultats de notre étude. Pour sa part, Atta (2001 :53) répartit les infractions entre délinquance (vols simples ou de véhicules, escroqueries) et grande criminalité (homicides crapuleux, hold-up, vols à mains armées). Selon lui, du fait de la crise urbaine, aujourd'hui, la violence est désormais ce à quoi recourent les jeunes en réponse aux frustrations qu'ils connaissent. En outre, si notre étude place en pole position les violences physiques non crapuleuses (35,19%) comme composante la plus manifeste des formes d'insécurité à Cocody, CRDI (2017 : 2) note à contrario que le viol, particulièrement celui des petites filles (4 mois à 10 ans) et des adolescentes, est préoccupant notamment à Bouaké et Duékoué. Gogbé (2007 : 51-52) a classifié les actes d'insécurité en trois groupes selon l'importance décroissante de leur fréquence : les atteintes à l'intégrité physique et morale de personne, les atteintes aux biens et les trafics illicites. Avec 53,64% des cas, les agressions physiques constituent la composante dominante du premier groupe de délit. Les vols et tentatives de vols sont en nombre important, occupant 67,52% des atteintes aux biens. Au niveau des trafics illicites, la vente et la consommation des

cannabis enregistrent 73,33% des 75 cas, suivis de la détention d'armes à feu (26,67%).

2. Les poches de l'insécurité

La répartition spatiale de l'insécurité (Garosco, 2006 : 43) a permis de dégager six bassins de haute et moyenne insécurité à Cocody.

2.1. Les zones à haut risque

Les poches à fort niveau d'insécurité à Cocody se localisent dans trois quartiers précaires : Colombie aux 2 Plateaux (Secteur III), Bas-fond Danga (Secteur IV) et Gobelet à Attoban (Secteur V) (Figure 3). Le fort niveau d'insécurité dans ces zones et la forte fréquence des délits (66,67% ; 60,00% et 73,33 % des ménages ont été victimes d'atteintes à l'intégrité physique respectivement dans les secteurs III, IV et V) est lié, selon (Motcho 2004 : 201), à la forte densité de population et au faible niveau d'équipement dans ces quartiers. Selon Atta (2001 :53), depuis 1980, toutes les villes sont entrées dans la spirale de la pauvreté. La crise économique a créé l'enfer du chômage et réduit considérablement le niveau de vie des ménages. Beaucoup de citoyens vivent sans le minimum. Ces quartiers, poursuit Atta (2001 :53), sont confrontés aux mêmes problèmes de criminalité : bagarres, vols et cambriolages des boutiques et des habitations. Aussi, notent Lefrançois et Porchet (2000 : 11), les quartiers les plus exposés à la violence dite expressive exercée par les jeunes qui y résident sont ceux qui affichent une population de plus en plus « captive ». C'est ici qu'on enregistre le plus grand nombre de jeunes volontaires, souvent sans emploi qui jouent le rôle de gardiens de nuits et pour cause, l'habitat informel abrite le plus souvent les délinquants, les débits clandestins de boisson et les prostituées (Motcho, 2004 : 201).

2.2. Les zones à moyen risque

Trois secteurs concentrent des zones à moyen risque. Le bas-fond qui relie Angré au Plateau Dokui (Secteur I), les villages d'Anono (Secteur VI) et d'Akouédo (Secteur IX). La poche du secteur I est une zone non éclairée donc propice aux agressions (Gogbé, 2007 :54). Gogbé (2007 : 54) indique, toutefois, un éventail de zones à risque : les bas-fonds, les alentours des grands marchés la nuit, les nouveaux quartiers dont l'électrification est encore faible, les maisons inachevées et les hautes

herbes. Les bassins d'insécurité des secteurs VI et IX sont des villages communaux annexés par la ville. A ce titre, ils enregistrent les mêmes types de crimes que les quartiers péri-centraux (Motcho, 2004 : 201).

2.3. Les zones à faible risque

Les secteurs II, VII et VIII et les zones en dehors des poches identifiées dans les secteurs I, III, IV, V, VI et IX sont des foyers de faible niveau de "fabrique délinquante" (Lefrançois et Porchet, 2000 : 10). Ce faible niveau d'insécurité s'explique par l'éloignement de ces zones des quartiers précaires et des villages intégrés à la ville ainsi que la capacité financière des résidents.

En définitive, les secteurs les plus touchées par l'insécurité à Cocody, pour paraphraser Lefèvre (2004 : 6), sont ceux qui abritent les quartiers précaires et les villages phagocytés par la ville.

3. Les mesures face à l'insécurité

3.1. Des habitations avec des clôtures hautes, souvent électrifiées

A Cocody, 85,40% des ménages ont entouré leur habitation de clôtures, une première barrière de protection contre l'insécurité. En effet, Motcho (2004 : 200) affirme que les villas sont de plus en plus entourées par des murs hauts de quatre à cinq mètres surmontés de pointes ou de tessons de bouteilles. Outre les murs surmontés de barbelés, Motcho (2004 : 200) révèle d'autres éléments complémentaires de sécurisation des maisons. L'auteur écrit : « Pour lutter contre ces délinquants, les habitants de ces quartiers transforment de plus en plus leurs maisons en bunker par la fixation de grilles de protection aux fenêtres, et de tôle sur les grilles d'entrée des villas ».

En plus de ce dispositif de sécurité, des plantes, souvent épineuses, entourent ou recouvrent le mur des clôtures. Elles ont pour but de dissuader les visiteurs indésirables.

3.2. Un recours à la vidéo-surveillance de plus en plus fréquent

A Cocody, 62,00% des ménages ont recours à la vidéo-surveillance. Cette technologie de surveillance des espaces et des individus (Goff, 2010 : 40) leur permet de lutter contre la délinquance (Heurtel, 2010 : 18). En effet, la vidéo-surveillance est devenue pratiquement le gadget indispensable

dans une maison car, en France par exemple, la caméra de surveillance a désormais pignon sur rue dans les habitations (Henry, 2020 : en ligne). Si on retrouvait autrefois ces types d'installation dans les grandes surfaces de commerce, cet appareil a progressivement été domestiqué.

Toutefois, Goff (2010 : 40) note que cette technologie présente des limites. En effet, l'auteur affirme que « Les délinquants ne considèrent pas les caméras comme un élément entravant leur passage à l'acte. Cela les oblige simplement à adopter des stratégies de dissimulation, à changer de cible ou de lieu. »

Ce résultat de Goff (2010 : 40) met en évidence l'ambivalence des résultats quant à l'impact de la vidéosurveillance sur le sentiment de sécurité (Heurtel, 2010 : 18).

3.3. La montée des sociétés privées de sécurité

Le recours aux sociétés privées de gardiennage pour la protection des populations est fort visible à Cocody. En effet, 119 sociétés privées de sécurité y sont implantées. Cette pléthore se justifie par l'insuffisance de commissariats de police et une insécurité grandissante (Motcho, 2004 : 199). A propos, (Motcho, 2004 : 199) écrit que : « Dans les quartiers modernes, le réflexe sécuritaire se traduit (...) par l'utilisation des services des sociétés de gardiennage pour les plus nantis, de gardiens de nuits pour les autres et enfin l'acceptation volontaire de contribuer aux petites dépenses des milices privées qui font des rondes dans le quartier. ». Toutes ces mesures de protection individuelles ou collectives restent les initiatives de la population (Gogbé, 2007 : 55).

Conclusion

Les résultats de cette étude montrent que l'insécurité se manifeste sous trois formes à Cocody : les atteintes à l'intégrité physique, les atteintes aux biens et le couple escroqueries-infractions économiques et financières, avec une prédominance de la première forme citée ; la recrudescence des violences physiques non crapuleuses, les vols avec effraction et des délinquances astucieuses constituent leurs composantes les plus visibles. L'insécurité est perceptible partout à Cocody, mais à des degrés variables. L'examen des résultats sur les bassins d'insécurité (Heurtel, 2010 : 18) fait apparaître d'importantes disparités entre les

secteurs et à l'intérieur des secteurs : l'insécurité se développe davantage dans les quartiers précaires et dans les villages communaux.

Face à cette insécurité multiforme, les populations de Cocody ont développé des mesures de protection (construction de hautes clôtures parfois électrifiées, recours à la vidéo-surveillance et aux sociétés de sécurités privées). Dès lors, la question de la sécurité témoigne des faiblesses des politiques urbaines de l'Etat et par ricochet de la crise urbaine.

Cette étude remet en cause la thèse selon laquelle les sujets qui résident dans des quartiers traditionnels fortement délinquants se sentent plus en insécurité que ceux qui habitent dans des quartiers chics moins touchés par la délinquance (Garoscio, 2006 : 44) car, la représentation sociale de l'insécurité, est presque identique, qu'on habite dans un quartier "calme et paisible ou de riches" ou dans un quartier plus "sensible ou de pauvres". Toutefois, elle constitue une ressource utile pour comprendre les dynamiques d'insécurité dans les zones urbaines en Afrique de l'Ouest et peut servir de base pour des recherches futures sur la gestion de la criminalité dans les villes en développement. Elle amène à explorer les dimensions temporelle et spatiale de l'insécurité en Côte d'Ivoire.

Référence bibliographique

Atta Koffi Lazare (2001), *Urbanisation et Développement en Côte d'Ivoire*, Abidjan, GRES/IGT.

CRDI (2017), *Villes sûres et inclusives : Criminalité et violence en Côte d'Ivoire*, Ottawa, CRDI.

Djeguema Adebayo (2006) « Crises et recompositions », in *Les modes d'habiter et les pratiques sociales à Abidjan*, 42nd ISoCaRPCongress, 19 p.

Garoscio Antony (2006), « Représentations sociales de l'insécurité en milieu urbain » in *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, N°69, pp. 33-46.

Gnammon-Adiko Nambou Agnès Bénédicte (2020), *Insécurité urbaine, politiques et pratiques sécuritaires dans la métropole abidjanaise : Une géographie de la sécurité*, Thèse de doctorat d'état ès-sciences humaines spécialité géographie.

Goff Tanguy Le (2010), « Les villes face à l'insécurité : La vidéosurveillance, un outil de prévention efficace ? » in *Les Cahiers*, N°155, pp. 38-40.

- Gogbé Téré** (2007), « Ville et insécurité : cas de Bondoukou en Côte d'Ivoire » in *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, N°1, pp.43-59.
- Haeringer Philippe** (1987), « L'insécurité urbaine : étude comparée (Le Caire, Djakarta, Récife, Abidjan) » in *Formes parallèles de régulations urbaines*, Lyon, GLYSI/IRMAC.
- Henry** (2020), « Système de surveillance : pourquoi installer une caméra de surveillance chez soi ? » [en ligne] in <http://www.actu-cv.com/systeme-de-surveillance-pourquoi-installer-une-camera-de-surveillance-chez-soi/>, consulté le 20 Octobre 2020.
- Heurtel Hélène** (2010), « Les villes face à l'insécurité : Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » in *Les Cahiers*, N°155, pp.16-18.
- Konadjé Jean-Jacques** (2012), « Côte d'Ivoire : la sécurité humaine à l'épreuve » in *Diploweb.com : la Revue Géopolitique*, 29 avril 2012, 8 p.
- Kouadio Kra Serge Vincent** (2023), *Etude géographique de l'insécurité urbaine en Côte d'Ivoire : cas d'Abobo, Cocody et Grand-Bassam*, Thèse de doctorat en Géographie, ERESP : Equipe de Recherche Espace Système et Prospective.
- Kouamé Kadjo Simplicio Antonio** (2019), *L'urbanisation à l'épreuve de la crise économique en Côte d'Ivoire : cas de la ville de Dimbokro et de la commune urbaine de Yopougon*, Thèse de doctorat unique en Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.
- Koudou Opadou et al.** (2016), « Marchés, crimes et stratégies d'interventions » in *International Journal of Current Research*, Vol. 08, Issue, 10, pp.40139-40145.
- Lefèvre Igor** (2014), « Espaces de l'insécurité : réalités territoriales et réponses locales à la délinquance », in *EchoGéo*, N°28, avril-juin, 19 p.
- Lefrançois Dominique et Porchet Françoise (2000), *Ville et violence*, Paris, CDU.
- Marie Alain** (1997), « L'insécurité urbaine : l'engrenage des violences » in *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*, édité par Georges Héroult et Pius Adesanmi, IFRA-Nigeria, pp.413-417
- Motcho Kokou Henry** (2004), « Croissance urbaine et insécurité dans la ville de Niamey » in *Geographica Helvetica*, N°59, Vol.3. pp.199-207.